

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 10**



**Engagement n° 10 (demandé par AHQ-ARQ)**

Fournir une mise à jour du bilan en puissance le plus récent possible.

**Réponse à l'engagement n° 10 :**

- 1 Le tableau E-10 présente le bilan en puissance du Distributeur pour l'hiver  
 2 2018-2019, qui sera déposé à la Régie en suivi de la décision D-2017-140  
 3 (paragraphe 201), annexe D, Respect du critère de fiabilité en puissance – Bilan  
 4 du Distributeur.

**TABLEAU E-10 :  
 BILAN DU DISTRIBUTEUR POUR L'HIVER 2018-2019 (MW)**

	2018-2019
<b>Besoins à la pointe visés par le plan</b> (Note 1)	<b>38 123</b>
+ Réserve pour respecter le critère de fiabilité	3 615
<i>Taux de réserve requise</i>	9,48 %
- Électricité patrimoniale - incluant réserve	37 442
<b>= Puissance requise au-delà de l'électricité patrimoniale</b>	<b>4 296</b>
<hr/>	
- Approvisionnements non patrimoniaux	<b>4 376</b>
▪ HQ Production - Base et cyclable	600
▪ Contrats de biomasse	257
▪ Contrats d'éolien	1 467
▪ Contrats de petites hydrauliques	103
▪ Électricité interruptible	907
▪ Nouvelles interventions en GDP	292
▪ Abaissement de tension	250
▪ Achats de puissance (A/O 2015-01)	500
<hr/>	
<b>= Achats de puissance requis sur les marchés de court terme</b>	<b>0</b>

Note (1) : Prévission des besoins de novembre 2018.